ACCOMPAGNEMENT DU CHANGEMENT POUR LE SECTEUR PUBLIC

# L'IA au service des territoires : repérer les usages, évaluer et prioriser

Les services d'une collectivité entendent parler d'intelligence artificielle sans savoir où elle serait utile. Les sollicitations d'éditeurs se multiplient et les expérimentations restent isolées. Rien ne dit si le besoin identifié relève vraiment de l'IA ou d'une meilleure organisation des données existantes. Les élus attendent pourtant des réponses sur des sujets très concrets de relation à l'usager et de gestion du patrimoine. Cette heure propose une lecture ordonnée. Elle passe en revue les grandes familles de besoins d'un territoire et montre à quelles conditions l'IA y répond utilement. Elle donne quelques critères simples pour trier une idée d'usage avant d'engager des moyens.

| DURÉE | MODALITÉ | TARIF | DÉLAI D'ACCÈS |
|---|---|---|---|
| **0,14 jour — 1 h** | **Présentiel ou à distance** | **À partir de 230 € HT** | **11 jours ouvrés après validation du financement.** |

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

## 01 Public visé et prérequis

**PUBLIC VISÉ**
Élus locaux et directeurs généraux de services ainsi que responsables de service et chargés de mission transformation numérique en collectivité.

**PRÉREQUIS**
Aucun prérequis

**POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE**
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

## 02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer ce que recouvre l'intelligence artificielle au regard des outils numériques déjà déployés
- Repérer les familles de besoins d'un territoire susceptibles d'être traitées par l'IA
- Distinguer un usage réellement pertinent d'un effet d'annonce
- Appliquer une grille de tri simple à une idée d'usage avant tout engagement de moyens

## 03 Programme détaillé

### M1 Ce que l'IA change dans un territoire

- Poser le vocabulaire avant d'ouvrir le débat
- Différence entre automatisation traitement de données et intelligence artificielle
- Ce qu'un outil apprend et ce qu'il ne fait que reproduire
- Conditions minimales de données pour espérer un résultat utile
- Ce que l'IA ne peut pas décider à la place d'un agent
- À retenir : Un usage n'existe que si la donnée qui l'alimente est déjà collectée et exploitable.

### M2 Les défis du territoire passés en revue

- Relier les besoins réels aux usages possibles
- Relation à l'usager et traitement des demandes récurrentes
- Entretien du patrimoine et anticipation des interventions
- Mobilité et régulation des flux
- Sobriété énergétique des bâtiments publics
- Appui à l'instruction des dossiers par les services
- Cas pratique : Les participants relient trois difficultés de leur collectivité aux usages présentés et écartent celles qui n'en relèvent pas.

### M3 Trier une idée avant d'engager des moyens

- Une grille de décision plutôt qu'une expérimentation de plus
- Quatre questions à poser avant de lancer un projet
- Évaluation de la charge réelle pour les agents concernés
- Place de l'agent dans la décision finale
- Points de vigilance sur les données personnelles et la transparence
- Atelier : Chaque participant applique la grille à une idée d'usage qu'il avait en tête en arrivant.

## 04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES**
Présentiel ou à distance

**LIEU / FORMAT**
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

**MÉTHODES MOBILISÉES**
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

**ENCADREMENT**
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

## 05 Modalités d'évaluation et de suivi

**ÉVALUATION DES ACQUIS**
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

**SUIVI DE L'EXÉCUTION**
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

**SANCTION DE LA FORMATION**
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

## 06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

## 07 Modalités d'accès, financement et tarifs

**MODALITÉS D'INSCRIPTION**
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

**DÉLAI D'ACCÈS**
11 jours ouvrés après validation du financement.

**FINANCEMENTS POSSIBLES**
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

**DATES / SESSIONS**
Entrées permanentes

| FORMULE | DÉTAIL | TARIF |
|---|---|---|
| Inter-entreprises | -10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session. | **À partir de 230 € HT** |

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

## 08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

**RÉFÉRENT HANDICAP**
Tiffany LESTROUBAC

**CONTACT**
contact@monpoleformation.fr

## 09 Indicateurs de résultats

| INDICATEUR | RÉSULTAT | MODALITÉS DE CALCUL |
|---|---|---|
| Taux de satisfaction | **N/A** | Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois |
| Taux d'abandon | **N/A** | Calculé sur les 12 derniers mois |

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

## 10 Contacts

**INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS**
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

**ADRESSE**
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

**RÉCLAMATIONS**
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr